

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mars 2015 sur convocation envoyée par mail en date 20 mars 2015

Présents: M. TEXIER Pierre; M. CHEVALIER Bruno; MME CHENET Dany; M. GALLAIS Gérard. M. COVELA RODRIGUEZ Guillaume; MME ALBERT Sylvie; MME RICHAUD Babette. MME BEAUBEAU Maryse; M. GANTHY Philippe; M. DECQ Jean-François; M. GUILLOT Fabrice; MME GUIBERTEAU Emmanuelle; M. ARROYO BISHOP Daniel.

<u>Absente excusée</u>: MME PARMENTELOT Nadine a donné pouvoir à Mme BEAUBEAU Maryse Mr ARROYO- BISCHOP Daniel a donné pouvoir à Mr GANTHY Philippe

Secrétaire de séance : MME GUIBERTEAU Emmanuelle

#### Ordre du jour :

- 1) Adoption du PV du 10-03-2015
- 2) Délibération : Trame Verte et Bleue
- 3) Sécurité des bâtiments
- 4) Questions diverses

## M. Le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour

- \* stationnement et vitesse excessive rue Aliénor d'Aquitaine
- \* date du prochain conseil municipal
- \* réunion CCID
- \* Travaux à Romefort
- \* Réception des travaux en eau potable rue ST Jean
- \* Installation d'un maraicher sur la commune
- \* Lundi de Pentecôte
- \* PLU: commission
- \* questions diverses
  - Vote : tous pour

#### 1 - Adoption du PV du 10/03/015

Tous Pour

### 2- Délibération Trame Verte et Bleue

Dossier à rendre dernier délai le 30 mars 2015 pour prétendre participer à cette opération du Conseil Régional (cf document)

# OBJET : Autorisation à mener l'opération « trame verte et bleue » du Conseil Régional et à solliciter les partenaires financiers

La région Poitou-Charentes a mis en place une opération appelée « Trame verte et bleue » qui selon certaines conditions peuvent permettre aux communes de recevoir des subventions. Le programme présenté devant faire acte d'actions concrètes en faveur de la biodiversité en milieu terrestre (vert) et en milieu aquatique (bleue).

La municipalité souhaite s'engager dans ce programme et dans cette hypothèse, elle établit le plan de financement actuel comme suit :

# Dépenses HT « Projet Trame Verte et bleue »

Organisme /	Objet de la dépense	Montant HT
Entreprise		3340.43 €
Commune	Mise en sécurité du site (Ganivelles)	666.00 €
LPO	Nichoirs + Vidéo 200€	833.00 €
	Signalétique Proposition technique et financière pour la réalisation d'un	3080,40 €
	projet de « Refuge LPO Collectivité » sur le site du Château	
	de Taillebourg	567.50 €
	Animations+ interventions périscolaire	ML.S.
SIE(service insertion	restauration du paysage-travaux maçonnerie	5670,00€
environnement)		1400,00 €
PROM'HAIES	Verger Patrimonial	
	Total:	15557.33 €

## Recettes HT « Projet Trame Verte et bleue »

Subvention Conseil Régional	10 000 € HT
	5 557.33 € HT
Autofinancement	3 337.33 6 111

Total: 15 557,33 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- approuve le « Projet Trame Verte et bleue » ;

- sollicite la subvention maximum du Conseil Régional Poitou-Charentes ;

- autorise monsieur le Maire à rechercher toutes les autres possibilités et formes de financement prévues par la loi

- autorise monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Vote du conseil : Tous pour

## 3- Sécurité des bâtiments

Suite au passage d'un contrôleur sécurité (Agence VERITAS), des bâtiments municipaux posent des problèmes au niveau de l'accessibilité et de la sécurité pour l'accueil du public.

L'étage de La Maison du Parc (ex-mairie):

Pas d'accès aux handicapés, pas d'ascenseur, escalier dangereux, we et vitrage pas aux normes, etc...

Salle du terrain de foot

Des ajustements d'accessibilité et de sécurité qui restent financièrement envisageables

# 4- Stationnement et vitesse excessive au niveau de la rue Aliénor d'Aquitaine

Monsieur le Maire rend compte à l'ensemble du conseil de la réunion tenue le vendredi 20 mars avec les riverains de cette rue.

Il considère que même si des divergences marquées sont apparues en ce qui concerne les solutions à adopter, le bilan est unanime sur les problèmes de stationnement et de vitesse excessive.

Il avait été retenu à l'issue de cette première réunion de consultation et pour une période d'essai de 6 mois.

## Dans un premier temps:

- Stationnement interdit sauf riverains et livraisons
- Sens interdit sauf riverains et livraisons
- Conserver l'alternance du stationnement par quinzaine
   Suppression (si demandée) des passages-bateau pour les riverains concernés (inondation eau pluviale)
- « Rénovation » des peintures des zones interdites
- Arrêté municipal (avec les sanctions encourues) pour : interdire le stationnement des véhicules plus de 7 jours au même endroit sur les parkings de la municipalité (véhicule ventouse), le respect du stationnement (dont stationnement dangereux), le respect des emplacements « 10 mn » et de la zone de passage des véhicules de ramassage des ordures ménagères (3,50m).

## Dans un deuxième temps (si pas assez efficace):

Mise en place de gendarmes couchés pour faire ralentir les véhicules

Après un temps de réflexion.

Après en avoir débattu ce jour en séance de conseil.

Après avoir entendu certaines remarques sur l'aspect « droit des citoyens» de circuler dans la rue Alienor.

Considérant que certaines personnes n'étaient pas informées (avec nos excuses) de la réunion (haut de la rue Alienor).

Considérant que l'accès à la rue St Jean n'avait pas été pris en compte.

Il parait difficile de maintenir le projet « Sens interdit sauf riverain » dans la rue Alienor. Par contre les excès de vitesse ne seront pas réglés.

# En conséquence, monsieur le Maire propose le questionnaire suivant aux riverains :

## Enquête:

• Mise en place de 3 « gendarmes couchés » à la hauteur du 16-18 rue Alienor, du 58-60 rue Alienor, du 92 rue Alienor (horizon 2016, sur le modèle de la traversée d'Annepont)

 Pas plus d'un véhicule par logement/foyer garé dans la rue (utilisation des parkings)

oui

non

## Considéré comme acquis :

- Stationnement interdit sauf riverains et livraisons
- Conserver l'alternance du stationnement par quinzaine
- Suppression (si demandée) des passages-bateau pour les riverains concernés (inondation eau pluviale)
- « Rénovation » des peintures des zones interdites au stationnement
- Arrêté municipal (avec les sanctions encourues) pour : interdire le stationnement des véhicules plus de 7 jours au même endroit sur les parkings de la municipalité (véhicule ventouse), le respect du stationnement (dont stationnement dangereux) et de la zone de passage des véhicules de ramassage des ordures ménagères (3,50m).
- Respect des stationnements « 10 mn »

5- Dates prochaines réunions :

Jeudi 2 avril (Commission PLU)

Jeudi 9 Avril (Conseil municipal/budget)

Mardi 12 mai (Conseil Municipal)

6- Réunion CCID

Mercredi 8 avril à 9h

## 7- Travaux à faire sur Romefort

Une buse est cassée depuis très longtemps sous un chemin à Romefort, chemin mitoyen avec St Vaize. Cette mauvaise évacuation provoque l'inondation d'un champ sur environ 0,5 Ha en cas de forte pluie, ce qui occasionne une gêne pour l'exploitant. M. le Maire a discuté avec monsieur le Maire de Saint Vaize qui est d'accord pour effectuer et partager le coût des travaux. Ils conviennent qu'il faudra toutefois surveiller l'écoulement dans le contrebas en cas de très grosses pluies et prévoir un système d'obturation de la buse en cas d'inondation de riverain. Avant de commencer les travaux, il conviendra de se réunir à nouveau sur le terrain.

# 8- Réception des travaux de la conduite « eau potable » de la rue St Jean à la Vergne

M. le 1er adjoint et M le 2ème adjoint seront présents le 3 avril à 11h.

## 9- Installation d'un maraicher

Un agriculteur à l'intention de s'installer sur la commune en tant que maraicher sur des terres au-dessus des Renaudins (culture et vente). Son installation est liée à l'autorisation d'un forage eau. La municipalité encourage et soutiendra cette démarche dans le domaine de ses compétences.

#### 10- Lundi de Pentecôte

Au niveau de la commune de Taillebourg, les agents municipaux ne travailleront pas le lundi de Pentecôte, soit <u>le lundi 25 mai. La Mairie et l'agence postale communale seront fermées.</u>

#### 11- Commission PLU:

M. CHEVALIER, M. GUILLOT, M. TEXIER, M.GANTHY, M. GALLAIS + trois membres extérieurs

#### 12- Questions diverses:

Monsieur le Maire annonce que la Mairie sera fermée au public le vendredi 3 avril pour cause d'installation d'une alarme

M. CHEVALIER informe que depuis 2 mois, 25 tonnes d'enrobé ont été utilisées sur les routes de la commune.

Mme GUIBERTEAU suggère que suite à l'enlèvement des containers de la place de la Charente, un garage à vélo puisse être installé à côté de l'arrêt de bus.

Mme CHENET a remarqué que divers déchets, non recyclés, ont été abandonnés sur l'aire de vidange des camping-cars. Elle nous informe également que le prochain bulletin municipal est en cours d'élaboration.

Mme ALBERT parle d'un groupe musical qui pourrait venir faire un concert durant l'été dans l'enceinte du parc du Château.

M. GANTHY Philippe et monsieur le Maire sont en préparation du budget

M. GALLAIS est en contact régulier avec le SDEER pour les différentes interventions « éclairage public » sur la commune.

M. ARROYO BISHOP nous dit que la pièce du fond des salles voutées va être dédiée à l'histoire du Château.

M. ARROYO BISHOP, M. TEXIER et l'ensemble du conseil municipal montrent leur satisfaction quant au travail des élagueurs sous les balustres du château et au-dessus de la voie ferrée.

Mme BEAUBEAU annonce que des fiches de postes ont été faites pour tout le personnel de la Mairie.

FIN de la Séance 23h20